

Les Echos d'Ottonville - Ricrange

Bulletin d'informations municipales n° 2

EDITORIAL

Gestion municipale : un exercice d'équilibre

Assainissement, routes, lotissements, permis de construire, écoles, associations... une actualité riche qui sollicite l'ensemble de l'équipe municipale et qui amène à gérer au quotidien les priorités. Le fil conducteur de cet exercice reste l'équilibre du budget communal et c'est à la lumière de cet équilibre que nous pesons chacune des décisions. En effet, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser si la provision financière n'a pas été prévue au budget de la commune. C'est pourquoi, le budget communal est élaboré dès le début d'année. Le budget primitif retrace les dépenses et les recettes de la commune et permet de financer le fonctionnement et les investissements. Il est alimenté en grande partie par les impôts, les taxes et les dotations de fonctionnement. En effet, la gestion d'une municipalité ne s'improvise pas et compte tenu de la taille de notre commune et des recettes globales qui s'élèvent à 300 000 € pour l'année 2008, l'arbitrage est une obligation quotidienne car les besoins dans notre commune sont nombreux .

A titre d'exemple, l'aménagement de la voirie rue de GUERANGE s'élèvera à 68 000 €, auxquels il convient d'ajouter 15000 € environ pour réaliser une place de retournement. A ce jour, seulement 15940 € de subvention ont pu être obtenus. Le reste étant à la charge de la commune. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de création d'une nouvelle voirie et non pas d'aménagement d'une route déjà existante, le coût est encore plus élevé. Compte tenu de la lourdeur de ce type d'investissement il convient de ne pas faire de route à la légère. Et justement pour rester dans le thème je profite de ces quelques lignes pour souhaiter une bonne route à tous les futurs vacanciers de notre commune.

Le Maire, Gérard Simon.

AU SOMMAIRE :

Marche

Dossier : l'école Gérard Losson

Résumé de la réunion du conseil municipal du 02 juin

Rappels citoyens



La maison "Peter" située 4 rue de l'Eglise à Ottonville, est en vente. Pour tout renseignement, il convient de s'adresser à l'agence immobilière Albani, au numéro : 03.87.90.20.60.

Marche du 29 juin

L'école d'Ottonville - Ricrange organise une marche, les départ s'échelonnent de 7 à 13 heures depuis la salle des fêtes. L'inscription est fixée à 2 € Après la traversée de la forêt d'Ottonville, les promeneurs longeront la Nied de Roupeldange à Eblange, avant de contempler le paysage du haut du Bovenberg. Au retour à la salle des fêtes, une collation attendra les randonneurs et les profits iront à la coopérative scolaire.



Par son jugement du 27 mai le Tribunal Administratif de Strasbourg a rejeté la demande en annulation des élections municipales du 9 mars 2008 et a entériné les résultats du 1er tour de scrutin.

Sortie scolaire de fin d'année

Les écoliers d'Ottonville ont visité le centre de découverte des sciences et des techniques,voici le récit de leur journée...

Nous, les élèves de l'école Gérard Losson d'Ottonville sommes allés le 19 juin au Vaisseau de Strasbourg.

Le départ a eu lieu à Ottonville le 19 juin à 7 heures. Nous y sommes allés dans un bus à deux étages. Nous sommes arrivés en retard à cause des bouchons. Arrivés au Vaisseau une dame nous a expliqué ce que nous allions voir et les règles de sécurité. Ensuite nous avons commencé à visiter le Vaisseau.



Vers 11 heures nous sommes allés visiter Strasbourg sur un bateau mouche. La visite a duré 2 heures et nous avons mangé sur le bateau. Nous avons été dans deux écluses. Nous avons retenu que Strasbourg est une des plus grandes villes de France, nous avons vu les studios d'Arte, les bâtiments de U. E. ...

De retour au Vaisseau nous avons été séparés en deux groupes:

Le groupe des petits a visité le jardin et l'univers des animaux du Vaisseau. Ils sont rentrés dans une fourmilière où l'on pouvait découvrir la vie des fourmis, ils sont rentrés dans le corps de divers animaux. Ensuite ils sont allés jouer au terrain de jeux et ils sont allés voir des moutons en voie de disparition. Puis ils sont allés jouer sur la représentation d'un chantier. Après ils sont allés faire des expériences avec de l'eau. Enfin ils sont allés dans le monde de l'audiovisuel et ils ont découvert le corps humain.



Le groupe des grands est allé voir "le monde et moi" ainsi que le monde animal. Ensuite nous sommes allés voir la maison de la nature où nous avons vu le grand hamster d'Alsace ensuite nous avons fait des expériences avec le soleil.



Nous avons fait un tour à la boutique de souvenirs et nous avons rejoint le bus car il était déjà l'heure de rentrer. Dans le bus nous avons regardé Sherk 2. Nous sommes arrivés à Ottonville vers 18 heures.

Cette sortie nous a vraiment beaucoup plu car nous avons découvert plein de choses en nous amusant.



Le vendredi 20 juin à 19h, les élèves de l'école Gérard Losson ont présenté, devant une foule nombreuse et attentive, leur spectacle "Un poisson caché dans la nuit", sous la direction de Mme Philomène Tagliarini et Mlle Audrey Cognon. En un peu plus d'une heure les écoliers se sont transformés, grâce au fabuleux travail fourni par des parents, en poisson, eau, oiseau, arbre, vache, fermier et fermière, ferme, soleil, nuit. Ils ont réalisé des chorégraphies sur des rythmes endiablés, portés par les applaudissements des spectateurs. Ils ont même défié les lois de l'apesanteur en réalisant des acrobaties périlleuses. Le tout dans un décor et sur une scène soigneusement et remarquablement arrangés.

Tous les bénéfices de la soirées ont été reversés dans les caisses de la coopérative scolaire. Un grand bravo.

La seconde classe

Le 5 avril dernier, la commission des affaires scolaires, le Maire et le second adjoint ont rencontré M. Robinet, inspecteur académique. Il s'agissait d'évoquer le maintien de la seconde classe du village. Les arguments évoqués par la municipalité concernaient la prévision des effectifs, l'agrandissement de la commune grâce aux futures constructions et la mise en place d'un périscolaire. L'inspecteur s'est dit prêt à accompagner cette perspective à condition de fournir un nombre suffisant d'élèves, soit plus de 26, effectif incluant aussi des promesses d'inscription pour le premier trimestre. La commission scolaire s'y attèle fortement et à l'heure actuelle l'effectif pour la rentrée est de 25.

Parallèlement, un nouveau point est survenu : l'école d'Eblange est surchargée, l'ouverture de la seconde classe leur a été refusée. Des pourparlers sont donc en cours avec la municipalité éblangeoise pour rapatrier quelques élèves.

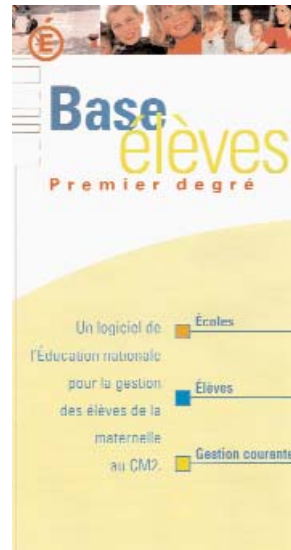
Le périscolaire

Le 11 juin dernier, la commission des affaires scolaires a invité des représentants de la PMI, CAF et Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports dans le bâtiment mairie - école pour étudier ensemble la faisabilité d'un périscolaire à la rentrée 2008. De cette entrevue sont ressortis deux points principaux. Tout d'abord, un système de garde comprenant l'accueil du matin, le repas et la surveillance du midi ainsi que la garde du soir est réalisable pour la rentrée scolaire à condition de se limiter à moins de sept enfants. Ensuite, pour la rentrée 2009, le périscolaire en tant que tel sera mis en place. Les demandes et dossiers parviendront aux organismes dans le temps imparti.

Par ailleurs, le 14 juin dernier, la commission a convié des parents d'élèves pour les inviter à se constituer en association pour gérer, entre autres, ce système de garde. Le 27 juin, ils organiseront leur première réunion.

La base élèves premier degré

Le 6 mai, la commission des affaires scolaires, la directrice d'école et un parent d'élèves se sont rendus à Boulay sur invitation de l'inspecteur académique pour assister à une réunion de présentation concernant ce logiciel. Par cette présence



massive, la commune a affiché un dynamisme, remarqué, démontrant tant aux instances de l'éducation qu'aux autres communes son implication dans la vie scolaire.

Le logiciel s'adresse tout d'abord au

directeur d'école de maternelle et primaire, facilitant le travail administratif ; au maire avec une aide à la gestion des effectifs et du périscolaire ; enfin à l'éducation nationale avec la mise à disposition de statistiques. Concrètement, y figureront les noms, prénoms et adresse de l'élève, son identifiant national, le nom de son responsable et son cursus scolaire. Jamais n'apparaîtront des notes ou un dossier médical. Enfin ce logiciel a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL et un dispositif de sécurité conforme protège les données. Pour plus de renseignements, un dépliant est consultable en mairie.

Principaux points à retenir du conseil municipal du 02 juin 2008

Le projet de la société Promotra a finalement été retenu dans le cadre de la **réalisation d'environ huit parcelles à bâtir** situées Impasse des Charmes. Les deux parcelles cadastrales concernées appartenant à la commune ont été vendues pour un montant total de 35708€

L'ancienne **maison "Peter"** et le terrain s'y attenant ont été mis en vente par la commune pour un montant de 66000€. Bien qu'ayant déjà reçu une offre correspondante, la commune a tout de même décidé de mettre en place un affichage sur la façade de la maison "officialisant" cette vente et permettant donc de nouvelles offres.

Afin d'éviter de nouvelles défaillances informatiques , le conseil municipal a décidé de **renouveler son matériel informatique** pour un montant total de 1997€

Le devis proposé par l'ONF pour le **débardage du bois de coupe de la forêt communale** a été mis en concurrence avec celui des Etablissements KIEFFER dans un premier temps plus intéressant financièrement, pour des prestations identiques. Au final, la facture correspondante devrait être revue à la baisse.

Nettoyage de la voirie

La balayeuse de le **Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole** est actuellement en réparation. Le nettoyage des rues est reporté temporairement.

Pour vous éviter le déplacement ainsi que des frais d'affranchissement, sachez que le réglément de votre lot de bois d'affouage peut être fait en Mairie par chèque exclusivement à l'ordre du Trésor Public.

Offre d'emploi

La société Becker recherche un jeune homme de plus de 16 ans voulant travailler le mois de juillet, du 15 au 31 août et le mois de septembre dans les travaux publics. Le chantier est situé à Ottonville. Les personnes intéressées peuvent contacter le numéro de téléphone suivant : 03.87.35.75.27.

Les Echos d'Ottonville - Ricrange n° 2, mai - juin 2008

Edité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville Ricrange - tel. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Laurence Morolli - Journalistes : Laurent Staab, Pierre Rangoni et Joëlle Weber, **avec la participation des élèves de l'école Losson** - Conception, maquette, impression : mairie, service communication. Tirage à 170 exemplaires.

Rappels citoyens

Le nouvel arrêté municipal du 16 juin 2008, relatif aux travaux de bricolage ou de jardinage, sources de nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, compresseur...), précise qu'ils peuvent être effectués tous les jours de 8h30 à 12h et de 14 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 19h et les dimanches de 10h à 12h. Les jours fériés les travaux bruyants sont interdits sauf dérogation demandée préalablement en mairie.

Par décret N° 2005-540 du 18 avril 2002 les déchets verts, tels que les résidus de tonte des pelouses, de taille des haies et des arbustes et des résidus d'élagage sont assimilés à des déchets ménagers. Or, l'article 84 des règlements sanitaires départementaux précise que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. C'est pourquoi il est conseillé, considérant le milieu rural de la commune, de les composter. Si cette solution ne devait pas convenir il est resté la solution de les déposer à la déchetterie de Boulay-Moselle.

Et un ! Et deux ! Et trois !

Eh bien non, il ne s'agit ni des résultats du dernier match de la coupe d'Europe, ni de la preuve par neuf de l'adage bien connu : " Jamais deux sans trois ".

Il s'agit en fait du nombre de défaillances qu'a connu en moins d'une semaine notre bonne vieille conduite d'eau. Rassurez-vous, ses jours sont comptés. Son remplacement est prévu au cours de cet été, dès que les subventions auront été débloquées.

Nouvel horaire d'ouverture de la mairie : du 30 juin au 31 août, le secrétariat de la maire est ouvert les mercredis après - midi de 14h30 à 18h.